

La Maison-Dieu, 191, 1992, 45-59

Irénée-Henri DALMAIS.

LE MYSTÈRE DE LA FOI

DANS L'ANAPHORE DE SAINT BASILE

PAR la fermeté équilibrée de sa structure, comme par l'ampleur des développements et leur richesse doctrinale, l'anaphore de saint Basile est considérée à juste titre comme l'expression la plus achevée, en même temps que la plus dense, de la Prière eucharistique. Particulièrement remarquable est, dans la rédaction dernière de cette anaphore, celle qu'a conservé la liturgie byzantine et qui, au travers d'elle, a connu des versions arménienne et syriaque, l'intégration de développements doctrinaux sur quelques points de la théologie trinitaire, explicités et mis en pleine lumière par saint Basile et les autres Cappadociens. On ne connaît guère d'exemples plus significatifs de la manière dont la *Lex orandi* peut constituer l'une des expressions ecclésiales les plus hautes de la *Lex credendi*. C'est dans cette perspective avant tout que l'on voudrait ici proposer brièvement quelques réflexions.

Comme on le sait, surtout depuis les travaux de Dom H. Engberding¹ et de Dom B. Capelle², il existe en effet deux grandes recensions de l'anaphore placée sous le patronage de saint Basile. Il s'agit d'abord d'une recension alexandrine dont le texte grec nous est conservé avant tout par un manuscrit tardif (Paris grec 325, du 14^e s.). Traduite en copte, sahidique d'abord puis bohaïrique, elle est devenue, jusqu'à nos jours, la forme d'anaphore la plus habituellement en usage dans l'Église copte, soit en langue copte soit, le plus souvent, en version arabe. Traduite d'autre part en ge'ez, elle est également entrée en usage dans l'Église d'Éthiopie. Une large part d'une recension copte archaïque a été découverte par J. Doresse sur quatre feuillets de parchemin qui pourraient remonter aux VII^e-VIII^e siècles³. Quant à la recension byzantine, beaucoup plus développée, la forme la plus ancienne sous laquelle elle nous soit parvenue est celle du célèbre *Barberini 336* de la Bibliothèque Vaticane (VIII^e s.) qui n'offre d'ailleurs que peu de variantes — pour ce qui est de l'anaphore proprement dite — avec la recension en usage depuis les premières éditions imprimées. Dom Engberding, le premier, attira l'attention sur l'intérêt propre de chacune de ces deux recensions.

La recension égyptienne

Le seul fait que la longueur du texte égyptien dans la version la plus ancienne qu'il ait tenté de reconstituer — grâce aux traductions coptes, éthiopiennes et arabe plus conservatrices que le seul texte grec déjà très byzantinisé qui nous ait été conservé — ne représente

1. Dom Hieronymus Engberding, *Das Eucharistische Hochgebet der Basileios Liturgie*, Münster in Westf. 1931, pp. LXXXIX + 25.

2. Dom Bernard Capelle, « Les liturgies basiliennes et saint Basile » in J. Doresse et Dom E. Lanne, *Un témoin archaïque de la liturgie copte de S. Basile*, Bibliothèque du Muséon, 47, Louvain 1960.

3. Édit. rétroversion grecque, traduction latine et parallèles, cf. n. 2.

que le cinquième de la recension byzantine, suffit déjà à retenir l'attention. Formulaire de caractère purement kérygmaticque, selon l'expression de Dom Capelle, dans lequel on ne trouve pas encore trace des précisions théologiques et des amplifications qui caractérisent les recensions (Liturgie s. Basile) en sont absents.

Une telle anaphore reste dans la perspective qui semble bien avoir été celle des formes primitives de l'eucharistie chrétienne, en continuité directe avec le schéma des *berakoth* mais avec cette différence, bien mise en lumière naguère par Th. J. Talley⁴, qu'il ne s'agit plus seulement de « bénir » mais avant tout de rendre grâce (*eucharistein*) avec la résonance sacrificielle que ce mot avait pris comme traduction du *todah* hébreu. Déjà perceptible dans les formulaires de la *Didaché*, une telle eucharistie structure les plus anciennes anaphores qui nous aient été conservées et on peut considérer qu'elle est universellement acquise au moins dans la première moitié du III^e siècle. Elle se laisse d'ailleurs reconnaître dans ce que rapporte Justin : « Il (celui qui préside l'Assemblée) rend louange et gloire au Père de l'univers, par le nom du Fils et de l'Esprit Saint et fait ensuite une longue eucharistie pour avoir été digne de ces biens » (I Apol. 65) ou saint Irénée : « car il nous faut présenter une offrande à Dieu et témoigner en tout notre reconnaissance au Créateur, en lui offrant dans une pensée pure et une foi sans hypocrisie, dans une espérance ferme, dans une charité ardente, les prémices de ses propres créatures. Et cette oblation, l'Église seule l'offre, pure, au Créateur, en lui offrant avec action de grâce ce qui provient de sa création ». (*A.H.* IV, 18, 4). Une telle eucharistie est véritablement célébration de ce qui constitue, au dire du même saint Irénée, la règle de la foi :

4. Th. J. Talley, « De la « berakah » à l'Eucharistie », *LMD* 125, 1976/1, avec les références des notes 25 et 28.

« Dieu, Père increé, qui n'est pas contenu, (*achorètos*) invisible, Dieu unique, créateur de l'univers [...] Le Verbe de Dieu, le Fils de Dieu, Christ Jésus, notre Seigneur [...] par qui toute chose a été faite ; qui en outre, à la fin des temps, pour récapituler toute chose, s'est fait homme parmi les hommes, visible et palpable, pour détruire la mort, faire apparaître la vie et opérer une communion de Dieu et de l'Homme [...] Le Saint-Esprit par lequel les prophètes ont prophétisés [...] et qui, à la fin des temps a été répandu d'une manière nouvelle sur notre humanité pour renouveler l'homme sur toute la terre en vue de Dieu. » (Démonstr. 6.S.C.62, p. 39).

Cette perception globale du mystère des manifestations divines dans les œuvres créatrices, salvifiques et sanctificatrices dans lesquelles s'exprime l'unité du mystère de salut se retrouve notamment dans l'anaphore mésopotamienne d'Addaï et Mari, la plus proche en sa structure des *berakoth* synagogaes, surtout dans la forme archaïque telle qu'a proposé de la reconstituer Dom B. Botte :

« Il est digne d'être glorifié par toutes les bouches, confessé par toutes les langues, adoré et exalté par toutes les créatures, le Nom adorable et glorieux (du Père, du Fils du Saint-Esprit) qui a créé le monde par sa grâce et ses habitants par sa clémence, qui a sauvé les hommes par sa miséricorde et nous a fait une grande grâce à nous mortels⁵. »

Elle se laisse encore reconnaître en sa simplicité première dans la recension égyptienne de l'anaphore de Basile :

« Maître, Seigneur, Dieu de vérité qui existes avant les siècles et qui règnes pour les siècles, demeurant dans les hauteurs et jettes ton regard sur ce qui est en bas ; Toi qui as fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, Père de notre Seigneur, Dieu et Sauveur, Jésus Christ par qui tu as fait toutes choses, les visibles et les invisibles ;

5. Dom B. Botte, *L'Anaphore chaldéenne des Apôtres*, OCP, 15, 1949, p. 259 sqq.

Toi qui es assis sur le trône de ta sainte gloire, Toi qui es adoré par toute sainte puissance. »

Une telle formule se trouve d'ailleurs très proche de la forme la plus ancienne de l'anaphore typiquement égyptienne de saint Marc telle qu'on pense pouvoir la reconstituer sur la base des papyrus de Strasbourg (PGR. 254) et de Manchester Ryland 465 :

« Toi qui as fait les cieux et tout ce qui s'y trouve, la terre et ce qui est sur terre, les mers et les fleuves et tout ce qui s'y trouve ; qui as fait l'homme selon ton image et ta ressemblance. Tu as fait chaque chose par ta sagesse, la lumière, ton Fils véritable, notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, par qui avec qui et le Saint-Esprit nous te rendons grâces et offrons le sacrifice spirituel et le service non sanglant que t'offrent toutes les nations du lever au coucher du soleil, du sud au nord, car ton Nom est grand parmi toutes les nations et en tout lieu est offert à ton saint Nom l'encens et un sacrifice pur⁶. » (cf. Mal. I, II)

Si quelques anaphores ont gardé à leur action de grâce cette simplicité première, le plus grand nombre — au moins à partir du IV^e siècle — a ouvert le champ à une structure plus complexe, sans doute en conséquence de l'introduction du *Sanctus*, lui-même suggéré par la première bénédiction juive du matin (*Yoser'or*)⁷. Il en est résulté une première anamnèse évoquant l'économie historique de l'œuvre salvatrice au sein de l'humanité, ouvrant sur l'institution du mémorial eucha-

6. G.J. Cuming, *The Liturgy of St. Mark*, OCA, 234, 1990, pp. 62, 65, 69.

7. La question de l'introduction du *Sanctus* dans la prière eucharistique vient d'être renouvelée par deux études, le livre de B.D. Spinks, *The Sanctus in the Eucharistic Prayer*, Cambridge, 1991, et l'article de R. Taft dans les *Orientalia Christiana Periodica*, 1992. Ils sont d'accord pour estimer que le *Sanctus* a été introduit dans l'eucharistie chrétienne au III^e s., en Syrie selon Spinks, en Égypte sous l'influence d'Origène selon Taft. Cf. la reprise de cette opinion par Thomas J. Talley dans ce même cahier de LMD : « Structures des anaphores anciennes et modernes », p. 15-43.

ristique en quoi elle se concentre et qui en exprime l'accomplissement. Sous sa forme la plus sobre, elle se trouve déjà dans la liturgie antiochienne des Douze Apôtres en laquelle on s'accorde à reconnaître une forme archaïque qui se développe dans l'anaphore byzantine dite de saint Jean Chrysostome :

« Tu es saint, parfaitement saint dans la majesté de ta gloire. Tu as aimé le monde au point de donner ton Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle, Lui qui est venu et qui, ayant accompli toute l'Économie ⁸... »

Une expression plus développée se rencontre dans l'anaphore hiérosolymitaine de saint Jacques dont on pourrait reconstituer ainsi la forme première :

« Saint es-tu, tout puissant, tout agissant, redoutable, bon ; Toi qui compatis particulièrement à ton œuvre ; tu as fait de la terre l'homme et tu l'as gratifié de la jouissance du paradis. Après qu'il eut transgressé ton commandement et fut tombé, tu ne t'es pas détourné de lui, tu ne l'as pas abandonné, dans ta bonté tu l'as éduqué comme un père miséricordieux, tu l'as appelé par la Loi, tu l'as formé par les Prophètes. Finalement, tu as envoyé dans le monde ton Fils unique, notre Seigneur Jésus Christ, afin qu'il rénove ton image. Il est descendu, il a pris chair du Saint-Esprit et de Marie la Vierge sainte et Mère de Dieu ; il a vécu avec les hommes, il a tout disposé pour le salut de notre race ⁹. »

8. Dans son récent article « The Authenticity of the Chrysostom Anaphora revisited. Determining the Authorship of Liturgical texts by Computer » in *Orientalia Christiana Periodica* 56, 1990, 5-51, R. Taft a repris l'étude des additions de l'anaphore de S. Jean Chrysostome qui ne se retrouvent pas dans l'anaphore des Apôtres. Ces formules correspondent toutes à des expressions propres aux écrits de Chrysostome, ce qui conduit le P. Taft à voir dans l'anaphore une révision effectuée par Chrysostome lors de son épiscopat à Constantinople.

9. A. Tarby, *La Prière eucharistique de l'Église de Jérusalem*, Théologie historique 17, Paris 1972, p. 54-55.

Moins explicite, l'anaphore égyptienne de Basile formule de manière très semblable l'Économie du salut :

« Tu es vraiment saint, Seigneur notre Dieu qui nous as placés dans le paradis de délices. Alors que nous avons transgressé ton commandement par la tromperie du serpent, que nous avons perdu la vie éternelle, et que nous étions exclus du paradis de délices, tu ne nous as pas rejetés jusqu'à la fin, tu as veillé sur nous de toutes manières par tes saints prophètes et, à la fin de ces jours, tu t'es manifesté à nous par ton Fils unique qui, ayant pris chair du Saint-Esprit et de la sainte Vierge Marie, s'est fait homme ; il nous a montré le chemin du salut, il nous a fait grâce de la renaissance d'en haut, par l'eau et par l'Esprit et il a fait de nous un peuple élu, il nous a sanctifiés par l'Esprit Saint, lui qui a aimé ceux qui sont siens et qui sont en ce monde. Il s'est livré lui-même en rançon pour la mort qui régnait sur nous et nous tenait sous sa dépendance, vendus du fait de nos péchés et, par la croix il est descendu aux enfers, il est ressuscité des morts le troisième jour et, étant monté aux cieux, il est assis à la droite de son Père, fixant le jour de la rétribution où il se manifestera pour juger le monde avec justice et rendre à chacun selon ses œuvres. Il nous a laissé ce grand mystère de la piété. Alors qu'il était sur le point de se livrer lui-même à la mort pour la vie du monde, il prit le pain... »

Cette anamnèse de l'Économie du salut se caractérise avant tout par sa fidélité aux expressions scripturaires. Dom Capelle a pu en relever jusqu'à vingt-deux dans la seule section qui traite de l'incarnation du Fils et de son intervention salvatrice¹⁰. Cette fidélité à s'en tenir aux expressions scripturaires ne se retrouve à ce point dans aucune autre des anaphores anciennes. Le P. L. Bouyer qui pensait que cette recension brève pourrait être considérée comme une première rédaction due à saint Basile lui-même, voyait :

« un dessin conscient de produire une eucharistie aussi biblique de facture que possible. Déjà l'eucharistie du

10. *Op. cit.*, p. 61-63.

viii^e livre des *Constitutions Apostoliques* et davantage celle de saint Jacques avaient incorporé à leur texte mainte citation biblique. Mais il semble que saint Basile ait été le premier rédacteur d'une prière eucharistique chrétienne qui ait cherché à n'y employer que des formules littéralement bibliques. On ne saurait trouver meilleure confirmation à la loi, paradoxale seulement en apparence, que Baumstark a posée : quand un texte liturgique reproduit textuellement des formules bibliques, c'est un signe non d'antiquité mais d'élaboration tardive ¹¹. »

Les développements ultérieurs que l'on peut considérer comme spécifiquement basiliens doubleront largement le nombre de ces références.

La recension byzantine

C'est sous une forme notablement amplifiée et riche de multiples développements théologiques que l'anaphore basilienne a été reçue très tôt à Constantinople pour y être considérée, à ce qu'il paraît, durant plusieurs siècles comme l'anaphore type, sous le patronage explicite du Docteur cappadocien. Ce n'est qu'à partir du xi^e siècle que l'anaphore antiochienne, dite des Douze Apôtres, elle aussi enrichie de quelques adjonctions et placée sous le patronage de saint Jean Chrysostome, y deviendra l'anaphore la plus habituellement employée, l'anaphore de Basile étant réservée pour la fête du saint, les eucharisties vigiliales de Noël et de l'Épiphanie, les dimanches de Carême et des Rameaux, le Jeudi Saint et le Samedi Saint. Des recensions un peu moins développées nous ont été conservées en traductions syriaque et éthiopienne. Mais surtout, il y aurait lieu de tenir compte d'une recension arménienne, transmise sous le patronage de saint Grégoire l'Illuminateur, dont on sait les relations avec la Cappadoce. Connue déjà — au moins dans ses traits les plus caractéristiques

11. Louis Bouyer, *Eucharistie*, Paris, 1968, p. 282.

— par l'historien Fauste de Byzance dans la première moitié du v^e siècle, elle a été naguère présentée et traduite par le P.A. Renoux¹². Elle paraît en fait plus proche de la recension égyptienne en son texte grec que de la recension byzantine.

La richesse théologique de cette dernière a été souvent mise en relief. Quant au caractère spécifiquement basilien de ces enrichissements, il semble bien que Dom Engberding soit le premier à l'avoir relevé ; encore ne l'a-t-il fait qu'assez brièvement sur la base de son édition synoptique des recensions égyptienne, arménienne, syriaque et byzantine¹³. Dans sa rapide présentation des origines de ces diverses recensions, le P. Hanssens estimait que « H. Engberding n'avait pleinement démontré la vérité de son opinion¹⁴ » alors que, dans la recension qu'il en donnait, Dom O. Heiming soulignait avec insistance le fait que le réviseur de l'anaphore a transformé une antique description de portée purement « kérygmatique », en une « spéculation théologico-scripturaire ». Il relevait aussi l'intérêt des rencontres littéraires signalées par D. Engberding, non cependant sans ajouter : « Je suppose que la liste est complète : cela s'impose en matière si délicate¹⁵. » Et, de ce fait, la démonstration était trop insuffisante pour emporter pleinement la conviction. Au dire du P. Jungmann, l'auteur lui-même aurait déclaré ne la considérer que comme une simple hypothèse¹⁶. Depuis lors, la question a été reprise par Dom Capelle, d'une manière qui semble devoir emporter la conviction, du caractère authentiquement basilien

12. A. Renoux, *osb.*, *L'anaphore arménienne de saint Grégoire l'Illuminateur dans Eucharisties d'Orient et d'Occident*, Lex Orandi 47, Paris, 1970.

13. *Op. cit.*, p. LXXXIV-LXXXVI.

14. A. Hanssens, *Institutiones Liturgicae de Ritibus orientalibus III*, Rome, 1931, p. 578.

15. Dom O. Heiming, *JLW*, 1931, p. 302-304, cité par Dom Capelle, *op. cit.*, p. 48.

16. J.A. Jungmann, *Missarum sollemnia* (Tr. fr., Paris, 1952), p. 65, n° 9.

de la recension byzantine, manifestant ainsi l'intégration dans un formulaire liturgique des préoccupations doctrinales auxquelles l'archevêque de Césarée était particulièrement attaché.

On sera, dès les premières lignes, sensible d'abord à la différence de ton. Alors que la recension égyptienne s'en tenait dans l'évocation de la suprême majesté du Père telle qu'elle se manifeste dans l'œuvre créatrice opérée par son Fils, notre Dieu et Sauveur Jésus Christ, nous nous trouvons maintenant en présence d'une hymne grandiose, balbutiant, en multipliant les verbes, l'incapacité du langage créé à exprimer la grâce qui nous est faite de connaître la Vérité de Dieu et d'être jugés dignes de lui présenter d'un cœur contrit et d'un esprit humble notre culte spirituel (*logikos*). Rien n'est dit pour le moment de la participation du Fils à l'œuvre créatrice. Comme l'écrivait Dom Capelle :

« Tandis que le texte égyptien ne comportait que quelques lignes sur l'éternité de Dieu et sa domination universelle, le réviseur en a fait une somptueuse évocation doctrinale qui, dès le début, s'exalte à la pensée que Dieu même daigna nous accorder de connaître la vérité [...] Trait révélateur du théologien ¹⁷. »

Plus caractéristiques encore de cette préoccupation, les développements entièrement nouveaux sur les propriétés des deux autres Personnes divines. Pour ce qui est du Fils, l'anaphore reprend maintenant presque textuellement quelques lignes de saint Athanase (P.G. 25 ; 217BC) présentant le Verbe comme « icône du Père [...] En qui se trouve tout ce qui est du Père [...] Car il est le sceau égal au modèle (*isotype*) qui montre en lui le Père, Verbe vivant, puissance véritable, sagesse, notre sanctification et notre rédemption ». Dom Capelle souligne ce qu'a d'exceptionnel une telle citation dans un formulaire liturgique et surtout dans une anaphore eucharistique. Elle lui paraît devoir s'expliquer

17. *Op. cit.*, p. 50.

par la situation difficile dans laquelle se trouvait saint Basile durant les premières années de son épiscopat alors que la Cappadoce était en proie à une anarchie doctrinale et que « lui-même était soupçonné par les extrémistes nicéens de céder, en ce qui touche la théologie du Verbe, à des influences arianisantes au lieu de s'en tenir à la foi d'Athanase d'Alexandrie ¹⁸. » C'est alors qu'il dut écrire un traité entier sur le Saint-Esprit (374-375). Ce serait donc un signe indubitable de l'authenticité basilienne de l'anaphore. D'autant, remarque Dom Capelle, qu'une expression aussi insolite que « *sphragis isotypos* » se rencontre précisément dans le *Traité sur le Saint-Esprit* (64 fin) ¹⁹. Et de conclure : « Comment dès lors s'étonner que, voulant dans des conjonctures doctrinales critiques, rédiger l'anaphore de son église, il ait emprunté, mot pour mot, à Athanase même, la nette formule du signalement du Verbe ? »

La suite, sur le Saint-Esprit, dont le nom même n'apparaissait pas dans la recension égyptienne, est d'une facture qui, si elle ne doit plus rien à saint Athanase, n'en est pas moins typiquement basilienne. L'ampleur de son développement, sa structure tripartite, ne va pas sans évoquer ce qu'il en adviendra bientôt, lors du concile constantinopolitain de 381 qui insère dans la confession de foi nicéenne une longue incise sur le statut du Saint-Esprit dans l'Économie trinitaire. Dans l'anaphore, la formulation est même à certains égards plus explicite.

« Par Lui (le Fils) l'Esprit Saint a été manifesté, l'Esprit de Vérité, l'Esprit de Filiation, arrhes de la vie à venir, prémice des biens éternels, puissance vivificatrice, source de sanctification, par qui toute créature rationnelle (*logikè*) et douée d'intellect (*noèra*) est rendue capable de l'adorer et te présente la doxologie éternelle. »

¹⁸ Ibid., p. 52.

¹⁹ Éd. Pruche, Sources chrétiennes 17 bis, 1968, p. 476, n° 4.

On retrouve ici des expressions d'origine paulinienne que Basile a fait siennes et qu'il a amplement explicitées dans son *Traité sur le Saint-Esprit*. Il y dit : « C'est par le Saint-Esprit que se réalise le rétablissement (*apocatastasis*) dans le Paradis, la montée dans le royaume céleste, le retour dans l'adoption filiale [...] C'est lui qui donne [...] d'être comblé de toute bénédiction, en ce siècle et dans le siècle à venir [...] Que si les arrhes sont telles, de combien sera le total ? Et si les prémices sont si belles, qu'en sera-t-il de la plénitude totale ? » (ch. 36 début). De même pour la « puissance vivificatrice » (I Cor. 15, 45) : lors du baptême « l'Esprit infuse la puissance vivifiante en rénovant l'âme de l'état de mort dans le péché dans la vie originelle » (35). Ou encore pour « source de sanctification », thème qui revient abondamment dans le *Traité* (cf. 22, 38) et de manière explicite dans la Lettre 105 : « L'Esprit Saint qui tient l'existence de Dieu, source de sanctification » (P.D. 32, 515).

Plus saisissant peut-être encore, le contraste entre la recension égyptienne et celle qui paraît bien devoir être reconnue comme basilienne au sens précis de ce qualificatif, par les développements qu'elle reçoit dans le rappel de l'Économie salvatrice qui suit le *Sanctus*. En ce qui touche l'œuvre de création, il est souligné d'emblée qu'elle manifeste l'absolue perfection de la sainteté divine dont la majesté n'a pas de mesure : « Tu es saint en toutes tes œuvres car tu as tout disposé pour nous dans la justice et le jugement véritable. » Ainsi se trouve-t-on dès l'origine dans une perspective qui laisse prévoir qu'une telle œuvre doit de toute manière trouver son plein accomplissement. Malgré la transgression de l'homme et sa déchéance : « Tu n'as pas rejeté à jamais ce que tu avais façonné, Toi qui es bon, et tu n'as pas oublié l'œuvre de tes mains, tu l'as visité de multiples manières par des entrailles de miséricorde. » Alors que la recension égyptienne ne mentionnait que les prophètes, on évoque maintenant les miracles opérés par les saints « qui ont

été agréables dans toutes les générations », le secours de la Loi et la garde des anges. Dom Capelle a remarqué qu'une telle énumération se rencontre jusqu'à quatre fois dans les écrits de Basile : dès 360 dans les *Grandes Règles* (11, 3), en 375 dans le *Traité sur le Saint-Esprit* (39), en 377 dans la *Lettre* 261 (P.G. 32, 969 A) et enfin dans l'homélie V sur l'*Examéron* (P.G. 29, 108 C). Et de conclure : « L'Économie nouvelle sera solidaire de l'ancienne, comme son accomplissement définitif ²⁰. »

Les importants développements basiliens sur l'accomplissement de l'œuvre salvifique par le Christ — œuvre dont l'Institution eucharistique constitue le mémorial — sont plus significatifs encore. Dom Capelle qui a divisé ce long paragraphe en quinze sections en reconnaît cinq comme entièrement nouvelles et, pour quatre autres au moins, les modifications et ajoutes introduites dans la recension égyptienne portent des résonances théologiques où se laissent reconnaître des accents chers à Basile.

C'est ainsi que, dès les premières lignes, la substitution de « lorsqu'advient la plénitude des temps » à « et au dernier de ces jours », celle de « tu nous as parlé » à « tu t'es manifesté » soulignent à la fois le caractère de parfait accomplissement de l'œuvre salvifique et le fait qu'elle se réalise par le Fils en qui Dieu parle. De telles expressions sont riches de résonances scripturaires. Plus nettement encore, les développements entièrement nouveaux qui viennent les expliciter : ce centon scripturaire met l'accent sur la volonté d'abaissement du Fils de Dieu pour qui l'égalité avec Dieu ne constitue pas une usurpation. Mais le texte paulinien (Phil. 2, 6) est légèrement glosé selon qu'il advient souvent dans les écrits de Basile : Dieu est qualifié comme Père ; peut-être, estime Dom Capelle qui cite plusieurs textes ²¹, en vue de manifester contre Éunome et tous les Ariens, que le Père n'est pas seul

20. *Op. cit.*, p. 60.

21. *Ibid.*, p. 64.

à mériter le titre de « *théos* ». De même la précision « Lui qui est Dieu avant les siècles ²² ». Et plus encore, les développements nouveaux qui explicitent sur des bases strictement bibliques que, dans son incarnation, le Fils a pris la forme de Serviteur « parfaitement semblable par son corps à notre faiblesse afin de nous conformer à l'image de sa gloire. Puisque, par l'homme, le péché était entré dans le monde et, par le péché, la mort, il convenait que ton Fils unique, celui qui est dans ton sein, Dieu et Père, né d'une femme, né sous la Loi, condamnant le péché dans sa chair, afin que ceux qui étaient morts en Adam soient vivifiés en Lui, ton Christ, et qu'ayant été citoyen de ce monde, il nous donne les commandements qui nous sauvent ». La brève ajoute qui suit : « nous détournant de l'égarement des idoles, il nous a introduits à la connaissance de Toi, le véritable Dieu et Père » mérite, estime Dom Capelle, la plus sérieuse attention, « car il s'agit de l'essentiel du salut apporté par le Christ ». Les parallèles ne manquent pas dans l'œuvre de Basile ; passionné de vérité, il ne cesse de stigmatiser douloureusement l'erreur trompeuse ; « La Cappadoce étant alors déchirée par l'anarchie doctrinale. Depuis, l'arien Eunome jusqu'aux pneumatomaques, l'infatigable lutteur dut combattre les hérétiques, et opposer à l'insidieux « égarement » la « connaissance » authentique ²³.

Les quelques modifications introduites dans la dernière partie du paragraphe sont avant tout rédactionnelles ; il n'est pas néanmoins sans signification qu'ait disparu la mention de la mort comme exerçant une domination. Et de même, dans la phrase qui introduit immédiatement au récit d'Institution, l'insistance mise sur « le mémorial des souffrances salvatrices que nous avons préparé selon ton commandement : alors qu'il allait partir vers sa mort volontaire, digne d'être célébrée et vivifiante, dans la nuit où il allait se livrer pour la vie du monde... ». Dom Capelle estime que

22. Cf. P.G.29, 593B.

23. *Op. cit.*, p. 67-70.

l'emploi du terme assez surprenant « *aoidimon* » (digne d'être célébrée) sur lequel achoppent nombre de traducteurs, porte chez Basile des résonances bibliques notamment en référence à II Mach. 7, 20²⁴.

Il faudrait aussi souligner, comme l'a fait B. Bobrinsky dans l'importante étude présentée à la Commission « Foi et Constitution » en 1965 : *Liturgie et ecclésiologie trinitaire de saint Basile*²⁵, le développement que reçoit l'Épiclese dans la recension byzantine de l'anaphore ; l'accent y est mis sur la gratuité du don, fait à des ministres indignes de pouvoir exercer un tel « service » (*liturgia*), expression que reprend la II^e Prière eucharistique de la liturgie romaine : « Tu nous as rendus dignes de servir à ton saint autel, non à cause de nos justifications, car nous n'avons rien fait de bon sur la terre, mais à cause de tes miséricordes et de tes compassions, que tu as répandues sur nous en abondance, nous osons nous approcher de ton saint autel, présentant les antitypes du saint corps et du sang de ton Fils... », accents familiers à Basile et qui résonnent souvent dans ses écrits ascétiques.

Le commentaire amorcé par Dom Engberding et Dom Capelle et qui demanderait à être plus amplement développé, manifeste comment un grand liturge, théologien génial et maître spirituel en même temps que pasteur attentif aux préoccupations de son temps, a su, à partir d'un schéma traditionnel déjà enrichi par l'usage, faire de l'anaphore de son Église une incomparable célébration du Mystère du salut.

Irénée-Henri DALMAIS, o.p.

24. *Ibid.*, p. 73.

25. Éditée dans *Eucharisties d'Orient et d'Occident II*, p. 197-240.